

5 %

C'est la part de la Surface agricole utile (SAU) consacrée à l'agriculture bio en France en 2015, selon l'Agence bio.

DÉCRYPTAGE

» Chaque mois, 200 exploitations se convertissent à l'agriculture bio. Au total, elles sont 28 884 (+9% par rapport à 2014) et cultivent 1,375 million d'ha (+23%). La Bio a connu un essor sans précédent en 2015, et cette croissance s'intensifie début 2016. Le marché de la Bio a quant à lui progressé de 14,7% en 2015 par rapport à 2014, pour atteindre un total de 5,76 milliards d'euros, au-delà des premières prévisions à 5,5 milliards d'euros.

La France au régime protéiné

La luzerne, le pois, le soja ou encore la féverole ont des atouts à faire valoir pour l'alimentation animale, autant qu'humaine. Le «plan protéines végétales pour la France 2014-2020» vise à réduire le déficit de leur production.

» Selon le ministère de l'Agriculture, la France accuse un déficit de 40% en protéines végétales. Les protéines végétales sont fournies par les légumineuses, qui se partagent en deux familles : les espèces fourragères (luzerne, sainfoin, trèfle...) et les espèces à graines (soja, pois protéagineux, féverole, lupin...). Le déficit de production n'est pas propre à la France : il atteint 65% à l'échelle de l'Union européenne. Il ne date pas non plus d'hier. Ses origines remontent à des accords commerciaux conclus entre les États-Unis et l'Europe dans le cadre du GATT dans les années 1960, réservant la production de protéines aux États-Unis contre des avantages accordés aux productions céréalières et animales européennes. Des accords que la Politique agricole commune (PAC) a peu contrariés au fil du temps. Résultat : en France en 2012, les légumineuses fourragères représentaient moins de 3% des surfaces arables, contre près de 17% dans les années 60. Quant aux légumineuses à graines, elles couvraient moins de 300 000 ha en 2015, contre plus de 1 million d'ha dans les années 90.

Surfaces en hausse

La France ne se résout pas au déficit structurel affectant la filière protéagineuse. En 2014, le ministère de l'Agriculture a lancé le «plan protéines végétales pour la France 2014-2020», en mobilisant des moyens financiers de la PAC (aides couplées, paiement vert, mesures agro-environnementales...). «Le plan protéines végétales aborde tous les maillons de la filière, de la recherche en amont à la valorisation des débouchés en aval, en passant par

l'accompagnement des agriculteurs, analyse Nathalie Blossville, ingénieur développement à Terres Univia, l'interprofession en charge de la filière protéagineuse. Le soutien des pouvoirs publics est important pour sécuriser la prise de risque des producteurs. La durée du plan est un autre gage offert à l'ensemble des acteurs». Premiers satisfécit : entre 2013 et 2015, les surfaces de soja sont passées de 42 000 ha à 100 000 ha, et celles en protéagineux ont progressé de 190 000 ha à 250 000 ha.

Le débouché de l'alimentation humaine

L'objectif du plan protéines végétales tient en une phrase : il s'agit de renforcer la productivité des cultures, pour accroître leur attractivité auprès des producteurs et délivrer aux fabricants d'aliments du bétail des matières premières aptes à concurrencer, en quantité, en qualité et en prix, les tourteaux d'importation. «Aujourd'hui, le manque de disponibilité et le relatif surcoût des graines produites en France dissuadent les fabricants d'aliments, poursuit Nathalie Blossville. Pour autant, les protéagineux français ne manquent pas de débouchés, qu'il s'agisse de l'export ou des industries agroalimentaires. La demande en protéines végétales destinées à l'alimentation humaine est une tendance de fond. Exemptes de gluten et riches en protéines, les légumineuses contribuent à l'adoption de régimes alimentaires équilibrés. Dispensées de fertilisation minérale azotée, elles participent aussi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et permettent de diversifier les assolements, au service d'une gestion durable des rotations. ■

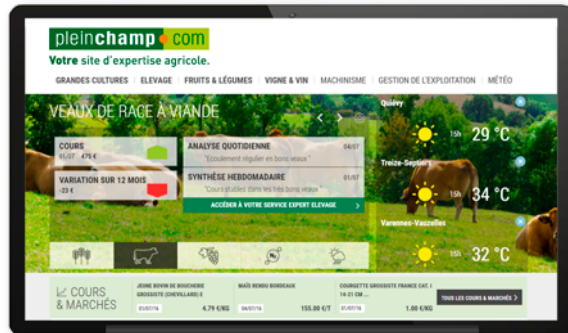


« Un vent de nouveauté souffle sur Pleinchamp »

avec
François Thibault
PRÉSIDENT DE LA SAS
PLEINCHAMP



Avec sa nouvelle formule, le site d'information Pleinchamp, dont la sortie est prévue fin septembre, renforce sa position d'outil d'aide à la gestion. Le site inaugure aussi sa web TV.



service à nos visiteurs. Ils sont plus de 700.000 chaque mois. Ce chiffre progresse régulièrement. Le nouveau Pleinchamp nous aidera à conforter cette audience et à la développer.

QUE TROUVE-T-ON SUR PLEINCHAMP.COM ?

F. T. : L'information demeure une valeur forte du site. Nous continuons de l'enrichir mais surtout, nous l'organisons différemment. Tout démarre avec le profil et l'orientation technico-économique de l'exploitation. La page d'accueil se mue en véritable tableau de bord. Si je suis céréalier, les actualités, articles, vidéos, Services Experts, analyses de marché, annonces, etc. sont automatiquement présentés selon mon activité. Idem si je suis éleveur ou viticulteur. Le volet aide à la gestion est matérialisé par des fiches pratiques, des dossiers, des simulateurs, ou encore des calculateurs de coûts de production. Les éleveurs, par exemple, vont bénéficier d'un indice de production fourragère. Je n'oublie pas la météo, avec le paramétrage de trois micro-zones contre une seule auparavant. Par ailleurs, réseaux sociaux obligent, la page d'accueil leur réserve un bloc dédié. Et bien évidemment, on profite de la nouvelle formule pour adopter une navigation plus intuitive, plus fluide, plus claire, au service du confort de lecture.

EN QUOI PLEINCHAMP TV APPORTE UN PLUS ?

F. T. : La vidéo est un formidable vecteur d'expertise accessible au plus grand nombre. Avec Pleinchamp TV, l'offre de contenus s'enrichit tout en restant connectée, là encore, avec l'univers technico-économique de chacun. Reportages, avis d'experts, « Points des marchés », retours de salons agricoles ou encore machinisme contribuent à éclairer les problématiques du métier. ■

QU'EST-CE QUI DIFFÉRENCIE UN SITE D'INFORMATION D'UN OUTIL D'AIDE À LA GESTION ?

F. T. : Depuis plus de 15 ans, le site Pleinchamp est largement reconnu pour la qualité et la fiabilité des informations mises en ligne. Sa force : réunir toute l'expertise sur un site dédié à l'agriculture, avec comme objectif de mettre à disposition des internautes un véritable outil de travail. S'informer, c'est une chose. Prendre des décisions en est une autre. Les agriculteurs confrontés aux situations tendues de nombre de filières agricoles le savent bien. Face aux défis de compétitivité imposés par le contexte de marchés largement mondialisés, ils doivent prendre des décisions pertinentes au quotidien avec une problématique forte : le faire vite, bien et en toute connaissance de cause. Le web est particulièrement bien adapté à la diffusion des informations qui changent rapidement : la météo bien sûr, les cours et marchés ainsi que les tendances et anticipations. Avec notre nouvelle formule, nous souhaitons mettre plus en avant cette expertise. In fine, il s'agit de rendre un meilleur

FOCUS

DEUX FERMES EXPÉRIMENTALES EN MODE DIGITAL

Arvalis Institut du végétal, l'Institut de l'élevage, l'Institut technique de la betterave et Terres Inovia viennent d'inaugurer deux « Digifermes ». Deux « vraies » fermes, l'une céréalière dans l'Essonne et l'autre en polyculture-élevage dans la Meuse, au sein desquelles toutes les technologies numériques, présentes et à venir, seront testées. Objectif : discerner celles susceptibles d'améliorer les performances de production avant d'assurer leur diffusion dans les exploitations, le tout au service d'une agriculture et d'un élevage de précision, qui feront la part belle aux hommes, aux animaux et aux équipements connectés.

AGENDA

- 13-16 SEPTEMBRE 2016 | RENNES (35)
Space, salon international des productions animales
- 5-7 OCTOBRE 2016 | COURNON (63)
Sommet de l'élevage
- 26-27 OCTOBRE 2016 | MOYVILLERS (60)
Betteravenir

